



**MAIRIE DE RUMINGHEM
BULLETIN D'INFORMATION
MAI 2017**

LE MOT DU MAIRE.

Les Rumíngheinois ont voté et ont accordé une large majorité (61 %) à la candidate du Front national lors des élections présidentielles. Je respecte le choix des électeurs quand bien même, je le déplore.

Dans quelques semaines vous allez vous prononcer pour élire le député qui siègera à l'Assemblée nationale et qui aura en charge de défendre les intérêts de sa circonscription et, de ce fait, de notre canton.

L'économie de nos villages au sein de la CCRA repose essentiellement sur l'agriculture et la transformation de ses produits. Imaginez ce qu'il adviendrait de notre économie régionale, largement exportatrice, si l'on fermait les frontières alors que notre industrie agro alimentaire régionale tire plutôt profit de la mondialisation. Voici quelques exemples :

- *Chicorée Leroux : 35 % du chiffre d'affaires à l'export, 160 salariés,*
- *Bonduelle : 9.900 salariés, 3.440 agriculteurs qui produisent pour Bonduelle. Bonduelle exporte sa production jusqu'en Russie,*
- *Téoros : 4,2 milliards de chiffre d'affaires, 12.000 associés coopérateurs, 197.200 hectares consacrés à la betterave soit 1/10^{ème} des terres agricoles du Nord Pas-de-Calais,*
- *Filière Lin : 9.027 ha dans le Pas-de-Calais, 5.421 ha dans le Nord. Première région exportatrice. La France exporte chaque année entre 70 à 80 % de sa production soit entre 100 et 150.000 tonnes de fibres de lin essentiellement vers la Chine,*
- *Roquette : c'est 3.600 salariés dans les Hauts de France, 2 milliards de chiffre d'affaires dans la transformation de l'amidon et de ses dérivés (2 millions de tonnes/an),*
- *Lesaffre : N° 1 mondial dans la production de levure alimentaire, 9.300 salariés.*

J'arrête ici l'énumération des entreprises du Nord Pas-de-Calais largement exportatrices.

Je vous invite à réfléchir avant de glisser votre bulletin de vote dans l'urne. N'allez pas, vous qui vivez de près ou de loin, de l'agriculture, «scier la branche sur laquelle vous êtes assis».

J'espère également que les qualités d'humanité, de compétence, d'efficacité et d'intégrité ainsi que la volonté de défendre à l'Assemblée les intérêts de notre région entreront prioritairement en ligne de compte dans le choix du futur député et non pas seulement au regard de leur appartenance à un parti politique.

PROGRAMMATION DES PRINCIPAUX INVESTISSEMENTS 2017 ETAT D'AVANCEMENT.

La commission travaux s'est réunie le 3 avril au cours de laquelle les propositions suivantes ont été émises et retenues :

1. VOIRIES – CHAUSSEES

- Réfection totale de la voirie route de l'AA dans la continuité de ce qui a été fait en 2015.
- Réfection totale de la voirie petit chemin de l'église à partir du n° 2027 en direction de la plaine du Ruth jusque rue du chemin vert.
- Pose d'un gravillonnage bi couche sur toute la longueur de la rue du coin perdu.

La commission d'ouverture des plis réunie le 2 mai a sélectionné les entreprises suivantes :

- o EUROVIA pour route de l'AA et petit chemin de l'église (travaux programmés en juin)
- o SOTRAPAC pour le coin perdu (programmé en août/septembre).

Le coût total TTC des travaux est de 141.400 euros.

La société ALLIANCE TP a été retenue pour fournir 150 tonnes d'enrobé dans le cadre de la réfection partielle des voiries.

2. ECLAIRAGE PUBLIC

Parmi les entreprises consultées, c'est la société EIFFAGE ENERGIE qui a été retenue pour les travaux rue des écoles, rue des primevères, rue Alcide Bacquet et rue Saint Antoine (travaux en cours).

3. TROTTOIRS ROUTE D'AUDRUICQ

Les travaux seront programmés à partir de septembre. Le bureau d'études présentera le projet avant fin mai.

4. ATELIER MUNICIPAL

La demande de permis de construire est en cours d'instruction (date limite : fin juin pour l'obtention). La construction de ce bâtiment de 420 m² interviendra au cours de 4^{ème} trimestre 2017.

5. Une étude de lutte contre les risques d'inondations devrait être menée dès la fin de cette année.

Des travaux de traversée de route grand chemin de l'église sont programmés cet été pour limiter les risques d'inondations.

ASSOCIATIONS.

Au cours de discussions avec plusieurs dirigeants d'associations, une préoccupation récurrente alimente régulièrement nos échanges, à savoir le changement dans la perception et la pratique associative, aussi bien chez les jeunes adhérents que chez leurs parents.

L'association sportive ou culturelle est trop souvent considérée comme un service à la disposition des habitants ou même comme une structure d'accueil où, moyennant le prix d'une licence ou d'une cotisation, on vient « consommer » une activité.

C'est méconnaître ce qu'est le projet associatif.

Par ailleurs, ces associations ont de plus en plus de difficultés à renouveler les bénévoles ou leurs dirigeants au sein de leur activité.

Je ne peux me résoudre à voir périlcliter nos associations parce qu'il n'y a pas de « relève » pour les diriger avec dévouement. Les ressources de notre commune ne nous permettront pas de payer des professionnels ou des fonctionnaires (comme parfois on me le suggère) pour préserver les activités de ces bénévoles qui se sont dévoués jusque maintenant au service des Ruminghemois et de sa jeunesse. Je ne peux me résoudre encore une fois à voir notre commune devenir un simple village dortoir car à quoi bon fournir des équipements s'il n'y a personne pour les faire fonctionner.

C'est à chacun de vous, Ruminghemois, de réagir, de prendre conscience des enjeux et de vous impliquer en fonction de vos possibilités et de vos centres d'intérêts dans la vie de notre village. C'est à cette condition que nos jeunes ne sombreront pas dans l'oisiveté et le rejet de nos valeurs.

ECOLE.

Un tableau interactif a été financé par l'association des parents d'élèves. Trois autres tableaux pourront être pris en charge par la commune sous réserve d'obtenir une subvention à hauteur de 50 % avant la fin de l'année et ceci afin d'équiper toutes les classes des cours élémentaires.

Les inscriptions pour la rentrée peuvent être faites en mairie pour les enfants nés avant le 31 décembre 2014.

CIVISME ET ENVIRONNEMENT.

Récemment, les cantonniers ont ramassé 41 pneus jetés le long du canal de Calais. Trop souvent nous devons ramasser des déchets et sacs poubelles abandonnés le long des routes.

Alors qu'une très large majorité de Ruminghemois respectent l'environnement et la propreté du domaine public, quelques uns se croient tout permis et ne respectent rien. C'est insupportable alors qu'il y a une déchetterie à notre disposition et un ramassage régulier des déchets avec tri sélectif.

Enfin, les haies et branches d'arbres débordant sur le domaine public doivent être taillées régulièrement.

INCIVILITE ET VANDALISME.

Une fois de plus je suis contraint de revenir sur ces sujets.

Bien que de gros efforts soient réalisés pour embellir notre commune et que des poubelles publiques soient placées à proximité des arrêts de bus ou des aires de détente et de jeux, on doit constamment ramasser des déchets (bouteilles, boîtes de boissons, sacs plastique, etc.) dans ces endroits.

Régulièrement nous constatons des dégradations volontaires du mobilier urbain ou sur les bâtiments communaux.

Comment vouloir continuer à engager des dépenses d'investissement en créant par exemple un city stade pour les jeunes ou des toilettes publiques si c'est pour voir ces installations vandalisées dès leur mise en service. Le conseil municipal, lors de sa réunion du 29 mars, a du reste, à une très large majorité, rejeté le projet d'implantation de toilettes publiques envisagé dans le budget 2017.

MUTUELLE.

Notre commune proposera, à compter du 1^{er} janvier 2018, une mutuelle pour l'ensemble des Ruminghemois qui le souhaitent.

Une réunion de présentation a eu lieu le 12 mai en présence des membres du CCAS et du bureau de l'association « Achats groupés ».

C'est la mutuelle MOAT (Mutuelle de l'Oise des agents territoriaux) qui a été choisie pour son offre et sa tarification.

Une présentation aura lieu le jeudi 1^{er} juin à 15 heures dans la salle des fêtes en présence de Madame Barbier de MOAT. Venez avec votre contrat actuel pour comparaison. Pour ceux qui ne pourraient pas assister à cette réunion, une documentation peut être retirée en mairie.

Enfin, ceux qui souhaiteront adhérer ou obtenir une étude personnalisée devront se faire connaître en mairie avant le 31 juillet ou auprès de Madame Brice.

La date ultime d'adhésion est fixée au 30 septembre compte tenu des délais de résiliation des contrats en cours.

Les nouveaux contrats prendront effet au 1/1/2018 avec le 1^{er} mois gratuit.

ACTION EN FAVEUR DU LOGEMENT « VISALE ».

Un nouveau dispositif est créé pour aider les jeunes et les salariés sans emploi ou en emploi précaire à trouver plus facilement un logement.

VISALE est une caution totalement gratuite pour les locataires et les bailleurs. VISALE prend en charge tous les loyers impayés au cours des trois premières années du bail.

Qui peut en bénéficier :

- Les jeunes de moins de 30 ans, demandeurs d'emploi, en formation, étudiants sous certaines conditions, salariés, fonctionnaires,
- Les salariés de plus de 30 ans en emploi précaire (CDD, intérim) hors CDI qui prennent un logement dans les 6 mois de leur prise de fonction.

Les avantages :

- Pas besoin de garant pour le locataire si le propriétaire adhère à VISALE
- Un gain d'autonomie pour les jeunes
- Un propriétaire bailleur rassuré. C'est « action logement » qui vérifie l'éligibilité du candidat .VISALE conforte le dossier de candidature du locataire

- Un accès facilité à l'emploi car garantie assurée si un nouveau logement doit être trouvé
- Un service GRATUIT.

VISALE est cumulable sous certaines conditions avec l'avance Loca-Pass.

Comment faire sa demande :

Le locataire ou le propriétaire effectue toutes les démarches sur le site : www.visale.fr avant de signer le bail.

Pour de plus amples informations : tél. 03.21.46.87.52 ou mail : angelina.vadala@actionlogement.fr.

FÊTE DU 14 JUILLET.

Les festivités du 14 Juillet 2016 ont été un franc succès et seront reconduites pour 2017.

Cérémonie commémorative à 11h30

Animations – musique, chanteurs, karaoké

Structure gonflable

Jeux divers pour les petits et les grands

Repas adultes (8 euros) et enfants (5 euros) le midi : réservations sur place le jour même

Sandwichs frites le soir

Feu d'artifice à 23h.

Un programme détaillé fera l'objet d'un affichage et d'une information sur le site internet RUMINGHEM.FR.

FÊTE DE LA MUSIQUE

le 21 juin 2017 prévue et organisée par l'Association «Les Veint'ches » en soirée Place Zinave.

